

LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES SONT-ELLES DES INJUSTICES ?

Une histoire des inégalités selon Thomas Piketty

Léon de SAINT
MOULIN, Jésuite.
Professeur émérite
d'histoire et d'analyse
sociale. Membre du
CEPAS et du Conseil
de Rédaction
de *Congo-Afrique*.
desaintmoulin@
gmail.com

Le livre de Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*¹, qui est à la base de cette intervention, a fait choc lors de sa publication en 2013. Trois millions d'exemplaires en ont été vendus, dont la moitié par l'édition anglaise, aux États-Unis. C'est une histoire des inégalités des revenus et des patrimoines depuis le 18^e siècle. Tous les critiques ont souligné la richesse exceptionnelle de la documentation et le travail considérable réalisé par l'Auteur. Thomas Piketty n'avait cependant que 42 ans quand il publia ce volume. Il a en outre réussi à le rédiger pour qu'il soit aussi accessible que possible à un large public. De nombreux graphiques visualisent les données de tableaux et d'équations qui n'encombrent pas le texte, mais qui sont accessibles en ligne².

Les données rassemblées proviennent surtout de l'Europe et des États-Unis, où la fin du 18^e siècle a vu la fin des privilèges fiscaux dont jouissaient les nobles et le clergé et l'instauration d'une fiscalité universelle. En France, l'impôt foncier a été établi en 1792, l'impôt sur les revenus en 1814. On verra que des séries statistiques, de profondeurs inégales, ont cependant aussi pu être établies pour l'Inde, l'Indonésie, l'Argentine, l'Afrique du Sud et même, quoique pour des périodes beaucoup plus brèves, pour la Chine et la Colombie.

Les sources utilisées sont essentiellement administratives et fiscales : pour les patrimoines, les déclarations d'héritages et de portefeuilles, pour les revenus celles de l'impôt sur les revenus, outre les études moins anciennes du revenu intérieur des pays et les comptabilités nationales. Il faut y ajouter les enquêtes menées auprès des ménages, mais les

1 Thomas PIKETTY, *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, 970 p. Nous remercions le Professeur Tshiunza Mbiye qui nous a offert ce livre.

2 Sur le site <http://piketty.pse.ens.fr/capital21c>.

plus hauts revenus y sont en général sous-estimés. L'auteur évoque aussi les réalités de façon très concrète à partir de récits ou d'œuvres littéraires, telles que *Le Père Gloriot* de Balzac (1834) et *Mansfield Park* de Jane Austen (1812).

Les deux premières parties traitent de la répartition des revenus entre les deux facteurs de production que sont le capital et le travail.

Le premier chapitre de la première partie s'ouvre par une image frappante : le 16 août 2012, la police sud-africaine tue par balles 34 grévistes de la mine de platine de Marikana près de Johannesburg. *"Les mineurs n'étaient pas seulement en grève contre les profits jugés excessifs du groupe Lonmin, mais également contre l'inégalité des salaires entre ouvriers et ingénieurs, et contre le salaire apparemment mirobolant du directeur de la mine"*. Et l'Auteur accompagne ce récit d'une affirmation fondamentale : *"Dans tous les pays, l'inégalité des patrimoines – et des revenus du capital qui en sont issus – est toujours beaucoup plus forte que l'inégalité des salaires et des revenus du travail"*³. Les grévistes demandaient le doublement de leur salaire ; ils n'obtinrent qu'un relèvement de 15%.

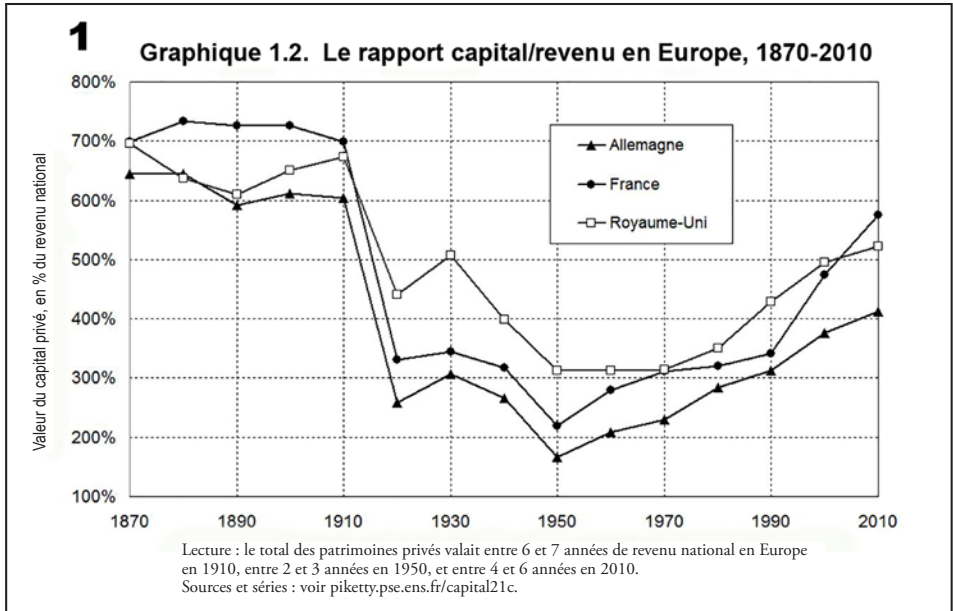
Le chapitre commence ensuite par montrer, à partir des données de la France, que le partage des revenus entre le capital et le travail n'est pas si stable que la première affirmation peut le suggérer. Au 19^e siècle, la part des revenus du capital s'est élargie. Dans la première moitié du 20^e siècle, par contre, elle se réduit sensiblement suite aux deux guerres mondiales de 1914-1918 et 1940-1945 qui ont non seulement détruit une part du patrimoine, mais suscité de nouvelles politiques de taxation et de contrôle du capital, ainsi que de régulation sociale. La reconstitution des patrimoines, commencée en 1950, s'accélère après 1960 et surtout après l'effondrement du bloc soviétique en 1990. On entre alors dans l'ère de la globalisation et de la dérégulation, très favorable aux détenteurs de capitaux. Dans les pays riches, la faible croissance de la population contribue aussi à la capitalisation patrimoniale.

Le premier graphique⁴ illustre ces mouvements du capital pour trois pays d'Europe de 1870 à 2010 sur base du calcul de sa valeur en années du revenu national. Karl Marx avait dit, et Jean Paul II le reprend dans son encyclique sur le travail, que le capital, c'est du travail accumulé⁵. Il est dès lors très parlant d'en exprimer la valeur d'après le revenu national d'une année. De 1870 à 1910, le capital des pays étudiés représentait 6 à 7 années de revenu national ; en 2010, il en vaut de 4 à 6, après une réduction importante de 1910 à 1950.

3 *Ouvrage cité*, p. 71 et 73.

4 Tiré de Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, p. 54.

5 JEAN PAUL II, *Laborem exercens*, 1981, n° 12 : l'ensemble des moyens de production ... est le fruit du travail.



Le deuxième graphique⁶ montre que le Produit Intérieur Brut par habitant de l'Amérique et de l'Europe de 1700 à 2012 s'est pour une part constitué au détriment de l'Asie et de l'Afrique. La hausse du Produit Intérieur Brut par habitant en Europe et aux États-Unis jusqu'en 1950 est en effet en partie alimentée par une baisse du même indice en Afrique et en Asie. Le mécanisme en est celui des investissements des pays riches dans ces continents, qui pompent une partie des revenus de leurs pays. Mais comme le dit la lecture du graphique faite par Piketty lui-même, le mécanisme ne joue plus avec la même force qu'à l'époque coloniale : le PIB par habitant en Asie et en Afrique est remonté de 1950 à 2012 de 37 à 61% de la moyenne mondiale.

Pierre Ryckmans, Gouverneur Général du Congo Belge avait dénoncé ce mécanisme en 1937 comme une source de la pauvreté de la population :

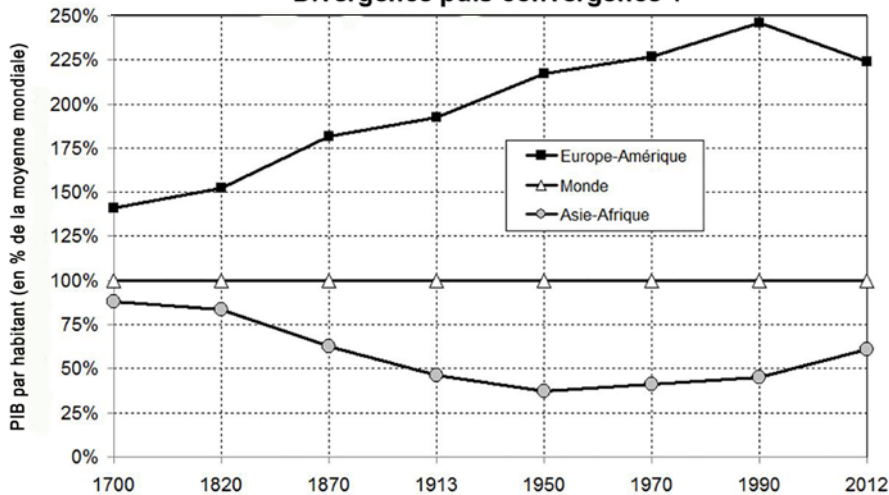
Nous avons une économie d'écumoire, incapable de rien retenir ... Presque tous les bénéfices s'en vont ... Il n'y a pas ou très peu d'épargne locale ... Même quand les bénéfices réalisés au Congo s'y réinvestissent, ils s'incorporent au capital initial et réclament leur rémunération : c'est toujours de l'argent prêté et qu'il faudra rendre, avec intérêts. Une balance commerciale favorable ne nous enrichit pas ; automatiquement le solde se transfère à l'étranger⁷.

L'épargne congolaise n'était d'ailleurs pas souhaitée⁸.

⁶ Tiré de Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, p. 107.

⁷ P. RYCKMANS, *Discours d'ouverture du Conseil de Gouvernement*, juin 1937, repris dans *Étapes et Jalons*, Bruxelles, 1946, pp. 76-78.

⁸ Cf. J.L. VELLUT, *Les bassins miniers de l'ancien Congo Belge. Essai d'histoire économique et sociale (1900-*

2**Graphique 1.3. L'inégalité mondiale, 1700-2012 :
Divergence puis convergence ?**

Lecture : le PIB par habitant en Asie-Afrique est passé de 37% de la moyenne mondiale en 1950 à 61% en 2012. Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/capital21c.

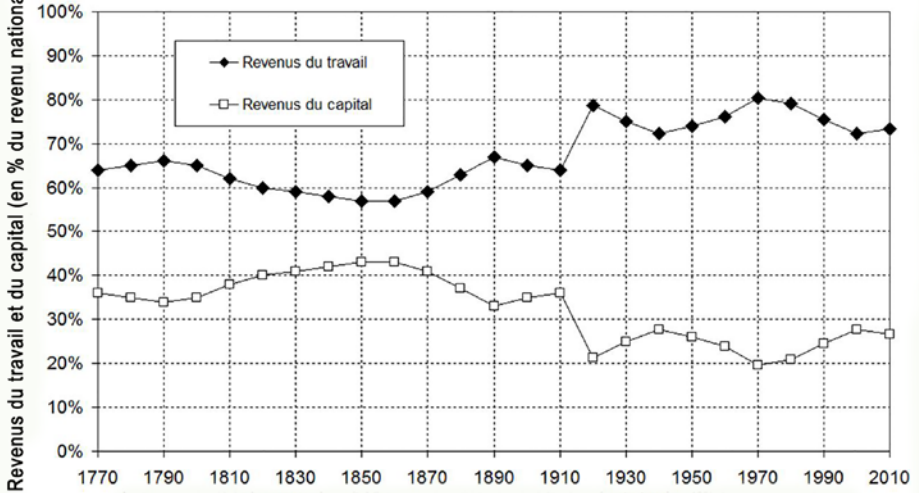
Le troisième et le quatrième graphiques⁹ sont les mêmes mais pour deux pays différents, le Royaume-Uni (de 1776 à 2010) et la France (de 1820 à 2010). Il y apparaît que la part des revenus du capital dans le revenu national est inférieure à celle des revenus du travail. Mais le taux de rendement du capital est plus élevé que celui de la croissance globale et son produit se répartit entre un plus petit nombre de bénéficiaires. Le libéralisme, qui justifie ce système, contribue ainsi à amplifier les inégalités.

1960), Les Cahiers du CEDAF, 1981/7, pp. 49-50, et H. LECLERCQ, "Un mode de mobilisation des ressources : le système fiscal. Le cas du Congo pendant la période coloniale", in *Cahiers économiques et sociaux*, IRES, Université Lovanium, III/n° 2, 1965, pp. 110-112.

⁹ Tiré de Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, p. 317.

3

Graphique 6.1. Le partage capital-travail au Royaume-Uni, 1770-2010

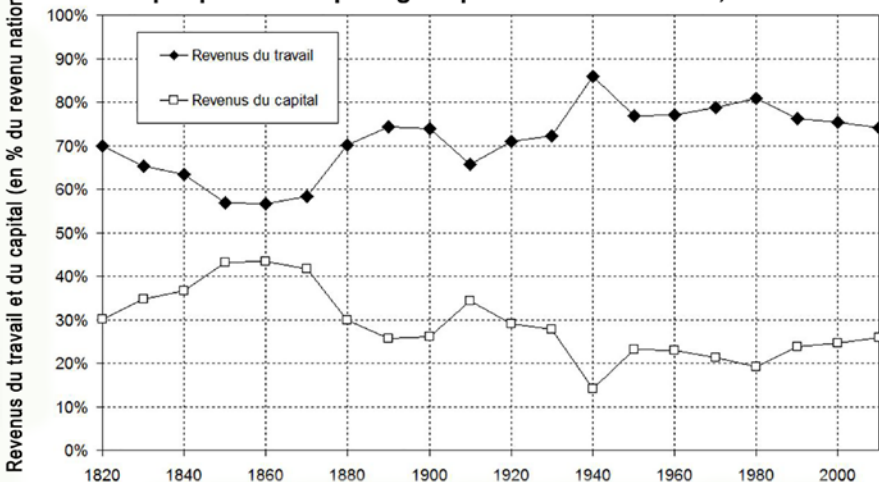


Lecture : au XIX^e siècle, les revenus du capital (loyers, profits, dividendes, intérêts) représentent environ 40% du revenu national, contre 60% pour les revenus du travail (salarié et non salarié).

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/capital21c.

4

Graphique 6.2. Le partage capital-travail en France, 1820-2010



Lecture : au XXI^e siècle, les revenus du capital (loyers, profits, dividendes, intérêts) représentent environ 30% du revenu national, contre 70% pour les revenus du travail (salarié et non salarié).

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/capital21c.

Comme le dit l'Auteur lui-même, tant au Royaume-Uni qu'en France, les revenus du capital (loyers, profits, dividendes, intérêts) se situaient respectivement au 19^e siècle au niveau de 40 et 60% du revenu national.

Ils ont ensuite décliné durant la première moitié du 20^e siècle et se sont stabilisés autour de 25% tant au Royaume-Uni qu'en France. Marx avait correctement vu que les dirigeants du monde libéral, qui soutenaient le capitalisme, ne favorisaient pas la participation des travailleurs aux profits. Leurs salaires sont depuis longtemps déterminés par mois ; c'est un minimum garanti, mais qui les exclut de la distribution des profits supérieurs aux coûts de production, qui vont aux détenteurs du capital (les actionnaires) et, depuis 1970-1980 surtout, avec l'émergence de salaires extrêmement élevés, aux cadres supérieurs.

Sur base des données rassemblées, Piketty propose ***une première formule du rapport entre le capital et le travail***. *Le capital* est l'ensemble des biens qui peuvent être possédés et échangés sur le marché. Il englobe des biens immatériels tels que les propriétés intellectuelles et comprend notamment les investissements à l'étranger ou de l'étranger, qui pompent une part des revenus. *Le revenu national* est l'ensemble des revenus dont disposent les résidents d'un pays au cours d'une année. Comme on l'a vu pour la France et le Royaume-Uni, une part majoritaire va aux salaires, mais le reste va aux détenteurs du capital, dont le revenu net est cependant réduit de la dépréciation du capital, soit environ 10%. La formule proposée est la suivante :

$$\alpha = r \times \beta$$

où α désigne la part du capital dans le revenu national,

r est le taux de rendement moyen du capital

et β = la valeur du capital divisée par le revenu national¹⁰.

En termes concrets, dans les données présentées, le capital est approximativement l'équivalent de 6 années de revenu national : β est dès lors égal à 600% du revenu national. Si le taux de rendement moyen du capital est de l'ordre de 5%, la part du capital dans le revenu national est de $600 \times 0,05 = 30\%$: il faut 6 ans à ce taux pour atteindre 30%¹¹.

Le mécanisme de l'accumulation du capital n'est pas seulement économique. Le capitalisme est un régime qui fait des moyens de production des biens qui peuvent être possédés et échangés sur le marché et qui procurent des revenus. Les détenteurs de capitaux peuvent dès lors accumuler un patrimoine, producteur de revenus, alors que les revenus du travail ne sont pour la plupart que des revenus de survie, qui ne permettent guère d'investir et de devenir détenteur de capital. Mais ce régime ne pourrait fonctionner sans le soutien de l'idéologie libérale individualiste des régimes politiques qui ont notamment moins taxé les revenus du capital, particulièrement les héritages, que les revenus du travail. Le Pape Jean Paul II dit que le libéralisme est l'idéologie du capitalisme¹². L'accumulation du capital est dès lors au moins autant le fruit d'une domination que de

¹⁰ Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, pp. 92-98.

¹¹ En toute rigueur un taux d'intérêt de 5% pendant 6 ans donne un intérêt de 34% ($1,05^6 = 1,340$).

¹² JEAN PAUL II, *Laborem exercens*, encyclique sur le travail humain, 1981, n° 11.

lois économiques. Il en était de même de la rente tirée des colonies par les pays qui y investissaient. Le premier graphique a d'ailleurs montré une réduction de la valeur du capital et des inégalités en Europe de 1910 à 1950, qui ne résultait pas seulement des destructions du capital par la guerre, mais des politiques sociales adoptées à leur suite (impôt sur le capital et hausses des salaires et des services sociaux).

Thomas Kiketty propose *une deuxième loi fondamentale du capitalisme*

$$\beta = s/g$$

où β = la valeur du capital divisée par le revenu national,
 s est le taux d'épargne (la part du revenu consacrée à l'épargne)
et g le taux de croissance du revenu national¹³.

En termes concrets, si le taux d'épargne est de 12%, la valeur du capital en années de revenu national sera dans le long terme égale à 6 (ou 600%) si le taux de croissance du revenu national est de 2% ($\beta = 12/2$). Elle sera de 8 si le taux de croissance du revenu national est de 1,5% ($\beta = 12/1,5$). Cela signifie qu'un taux de croissance faible favorise l'accumulation du capital et que les variations de ce taux ont un effet très sensible sur cette accumulation. Cette formule n'est cependant qu'une tendance, elle est asymptotique ; elle suppose que les paramètres de l'équation restent indéfiniment les mêmes. Le temps qu'il faut pour atteindre le résultat indiqué dépend de la valeur du capital au point de départ. La réflexion sur le rapport entre le capital et le revenu national ne peut donc être menée sans attention aux évolutions du taux de croissance de ce revenu.

La *troisième partie*, intitulée "La structure des inégalités", réintroduit dans *l'analyse les inégalités entre les salariés*.

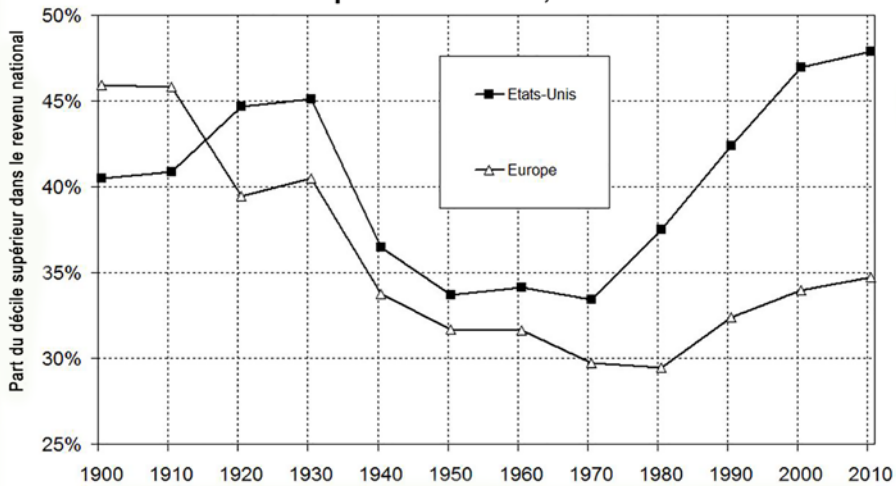
Le cinquième graphique¹⁴ montre que la part du revenu national qui revenait aux détenteurs du décile supérieur des revenus aux États-Unis et en Europe, qui était de 40 et 45% de 1900 à 1930, est tombée en 1970 à un peu moins de 35% aux États-Unis et à 30% en Europe. Elle s'est relevée depuis lors à 47 et 35% en 2010. Il apparaît ainsi que les États-Unis acceptent des inégalités beaucoup plus larges que l'Europe (et le Japon, dont les données ne sont pas présentées ici).

¹³ Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, pp. 262-263.

¹⁴ Tiré de Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, p. 514.

5

**Graphique 9.8. L'inégalité des revenus :
Europe et Etats-Unis, 1900-2010**

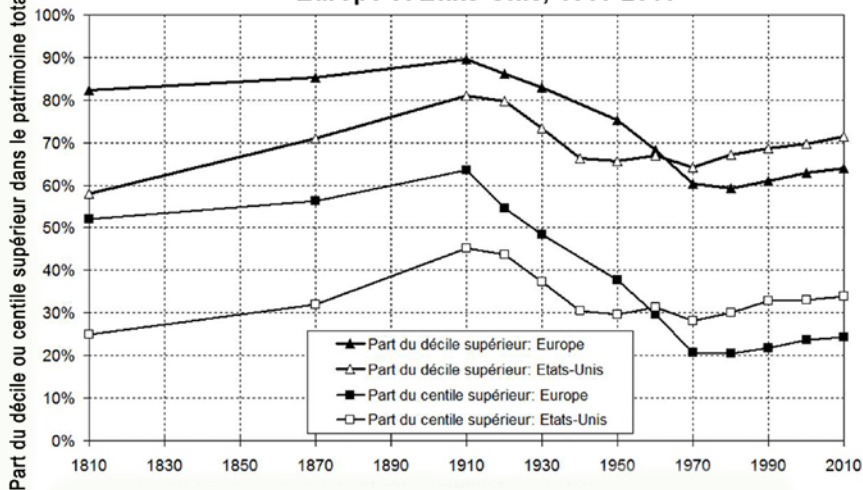


Lecture : la part du décile supérieur dans le revenu national était plus forte en Europe en 1900-1910 ; elle est nettement plus forte aux Etats-Unis en 2000-2010.
Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/capital21c.

Le sixième graphique¹⁵ est basé sur la répartition des patrimoines. Il en présente l'évolution de la part du décile et du centile supérieurs, c'est-à-dire du dixième et du centième des détenteurs de patrimoine les plus riches :

6

**Graphique 10.6. L'inégalité patrimoniale :
Europe et Etats-Unis, 1810-2010**

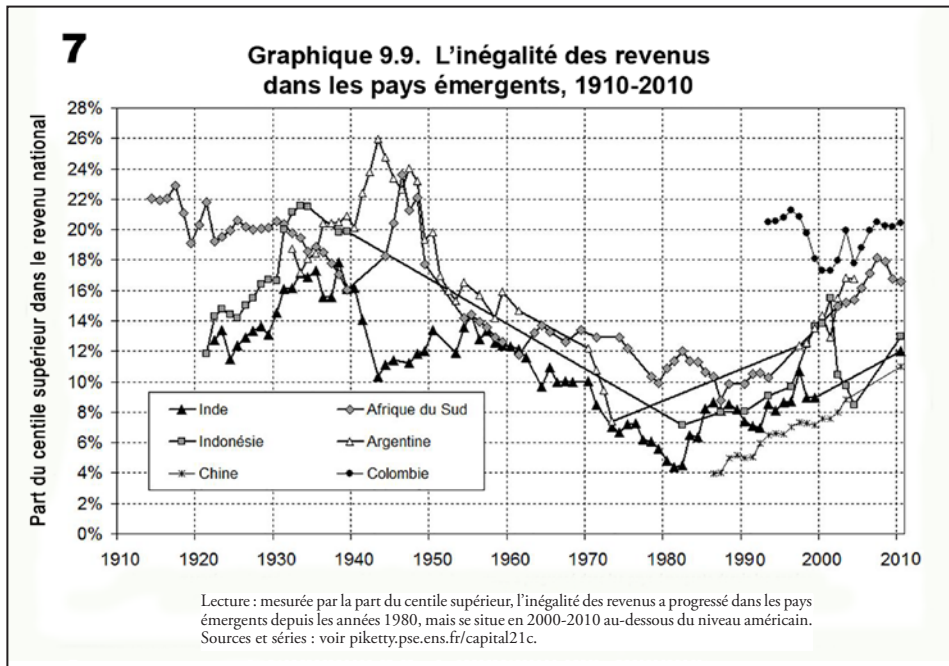


Lecture : jusqu'au milieu du XX^e siècle, les inégalités patrimoniales étaient plus fortes en Europe qu'aux Etats-Unis.
Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/capital21c.

¹⁵ Tiré de Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, p. 556.

Au début du 19^e siècle, la part du capital possédée par le décile et le centile supérieurs était plus faible aux États-Unis qu'en Europe (58 et 25% aux États-Unis en 1810, contre 82 et 52% en Europe), mais elle a grandi plus rapidement jusqu'en 1910. Après le recul de la première moitié du 20^e siècle, elle a dépassé les niveaux de l'Europe (71 et 34% en 2010 aux États-Unis, contre un peu moins de 64 et 24% en Europe).

Le septième graphique¹⁶ élargit l'étude aux nouveaux mondes, dans la mesure des statistiques qui ont pu être constituées. Il est construit sur la base de la part du revenu national allant au centile supérieur dans six pays "émergents" de 1910 à 2010.



Pour l'Inde, l'Indonésie, l'Argentine et l'Afrique du Sud, des séries de données existent depuis la première moitié du 19^e siècle, suite à l'introduction de l'impôt sur le revenu qui y a été faite par les administrations de cette époque. Les Noirs d'Afrique du Sud ne sont dès lors pris en compte que pour les salaires qui leur sont versés dans le système capitaliste. Pour la Chine et la Colombie, les statistiques utilisées ne remontent qu'à 24 et 16 ans avant 2010.

La part du centile supérieur dans les revenus de tous ces pays est proche de celle des États-Unis et de l'Europe et elle y traverse dans les années 1950-1980 une réduction semblable à celle qui a marqué les courbes précédentes, suivie d'un relèvement également comparable à partir des années 1980. En 2010 ce centile est de 17,4 aux États-Unis et d'environ 11% en Europe (où

16 Tiré de Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, p. 518.

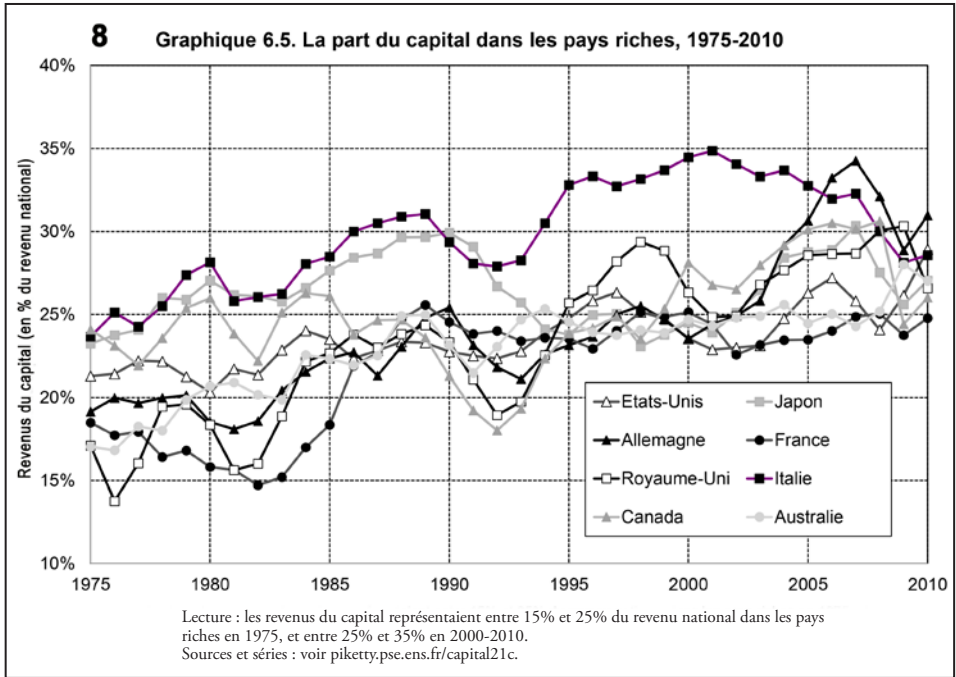
les données ne sont pas disponibles à ce niveau de précision pour plusieurs pays)¹⁷. Aux États-Unis, ce centile a une valeur minimale de 8,9 à 10% de 1970 à 1981. L'Afrique du Sud est le pays où la part du centile supérieur dans le revenu national était la plus élevée du début des années 1910 jusqu'au début des années 1930 (de 19 à 23%). Après une chute à 16% en 1939, elle remonte à 22% à la fin des années 1940, puis décline jusqu'au niveau de 13% en 1965-1975 et 8 à 12% dans les années 1980 et elle se relève finalement à partir de 1995 une peu au-dessus de 16% en 2010. Les courbes de l'Inde et de l'Indonésie commencent dans les années 1920 à un niveau de seulement 12%, qui se relève à 17% à la fin des années 1930 pour l'Inde et à 20% pour l'Indonésie. Pour l'Inde, il descend à 10-12% dans les années 1940 et, après un léger relèvement dans les années 1950, à seulement 4% au début des années 1980. Il s'est ensuite relevé jusque 12% en 2010. Pour l'Indonésie, Il n'y a pas de données pour les années 1940-1980. En 1980, la part du centile supérieur était de moins de 8% ; en 2010, elle est de l'ordre de 13%. Les chiffres les plus faibles s'expliquent sans doute pour une part parce que les revenus exportés par les investisseurs étrangers ne sont pas pris en compte dans ces calculs sur le revenu national.

La courbe de la Chine indique un minimum de 4% en 1986 qui s'élève à 11% en 2010. Celle de la Colombie commence seulement en 1993 au niveau de 20%. Elle a oscillé depuis entre 17 et 21%. À l'inverse, la courbe de la Colombie y indique la présence d'un centile qui détient une proportion plus forte du revenu national que le plus riche d'Europe ou des États-Unis.

Le huitième graphique¹⁸ est consacré à l'évolution de la part du capital dans les revenus des pays riches durant les 35 dernières années, de 1975 à 2010. Elle s'est partout sensiblement élargie, comme la part des pourcentages supérieurs dans ces revenus. Selon les termes de l'Auteur, « *Les revenus du capital représentaient entre 15 et 25% du revenu national dans les pays riches en 1975, entre 25 et 35% en 2000-2010* ».

17 Cf. Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, p. 501 pour les États-Unis de 1910 à 2010, p. 503 pour le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Suède, p. 505 pour le Danemark, l'Italie et l'Espagne, pour la même période.

18 Tiré de Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, p. 351.



Les inégalités sont-elles des injustices ?

L'histoire que nous venons de parcourir a montré que les inégalités ne sont pas une fatalité, mais une construction. L'accumulation de la richesse entre les mains d'une minorité a été soutenue par des régimes sociopolitiques qui ont favorisé cette accumulation, qui était une domination. Non seulement les détenteurs de patrimoines n'ont pas été tenus de concourir au financement du fonctionnement de leur société à la mesure des biens qu'ils y possédaient et des revenus qu'ils en tiraient, mais la formation des plus grandes fortunes a toujours comporté l'élimination de concurrents. En ce sens, oui, les inégalités comportent une part d'injustice. L'importance des revenus spéculatifs dans le monde contemporain a aggravé et généralisé cette situation. Ces profits spéculatifs n'aboutissent à accumuler la richesse entre les mains des plus puissants que par des manipulations dont d'autres font les frais. Il n'y a en effet aucune création de nouvelles richesses. On doit de même considérer comme une domination que "les placements américains à l'étranger ont un bien meilleur rendement que ne coûtent les dettes américaines" (p. 246). C'est le privilège exorbitant apporté par la confiance dans le dollar qui s'est imposée avec les institutions de Bretton Woods au lendemain de la deuxième guerre mondiale. *"À partir des années 1990-2000 ... de nombreuses études mettent au jour la hausse significative de la part des profits et du capital dans le revenu national des pays riches ... et corrélativement la baisse importante de la part allant aux salaires et au travail"* (p. 349).

Thomas Piketty présente la situation suivante de la concentration du patrimoine.

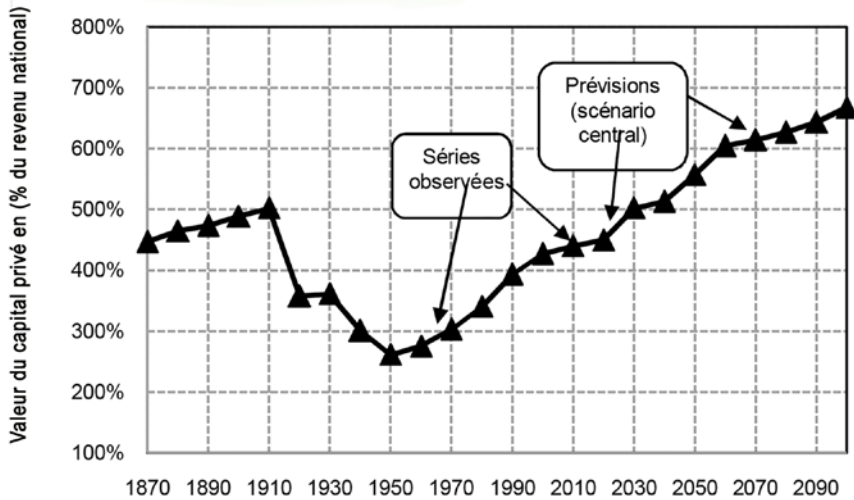
- La moitié la plus pauvre de la population détient à peine 5% du patrimoine. Et il en est généralement ainsi dans toutes les sociétés et à toutes les époques (p. 536).
- À la fin du 19^e siècle jusque vers 1910, en Europe 80 à 90% du capital étaient possédés par le décile supérieur, 50 à 60% par le centile supérieur.
- Dans les Trente Glorieuses en Europe, de 1945 à 1975, la part du centile supérieur tomba à 20% et celle du décile supérieur à 60-70%.
- Depuis 2010, ces parts sont remontées à 25-30 et 70%.

La principale transformation sociale qui est ainsi mise en lumière est l'**émergence** entre les 10% les plus riches et les 50% les plus pauvres, d'un groupe intermédiaire d'environ 40% qui détient entre un quart et un tiers du patrimoine national. Mais l'impression qu'on avait eue en Europe pendant les Trente Glorieuses d'avoir dépassé le capitalisme et ses inégalités était fallacieuse. La voie vers le progrès social est encore largement à trouver (pp. 550-556). "*La démocratie réelle et la justice sociale exigent des institutions spécifiques qui ne sont pas simplement celles du marché, et qui ne peuvent pas non plus se réduire aux institutions parlementaires et démocratiques formelles*" (p. 675).

C'est dans la **quatrième partie** que l'Auteur s'interroge sur **les possibilités d'arrêter ou d'infléchir l'élargissement des inégalités dans la société**. Il avait déjà esquissé dans les pages précédentes les perspectives du capital par rapport aux revenus sur base des tendances inscrites dans les séries statistiques étudiées. Nous en reprenons ici quelques éléments.

Le neuvième graphique¹⁹ montre que rien ne semble annoncer pour avant 2050 une réduction de l'élargissement des inégalités en cours depuis 1970 environ. Les inégalités semblent même devoir s'accroître jusqu'à retrouver à la fin du siècle un niveau de la valeur du capital égal à sept années de revenu national comme au début du 19^e siècle en Europe occidentale.

¹⁹ Tiré de Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, p. 309.

9 Graphique 5.8. Le rapport capital/revenu dans le monde, 1870-2100

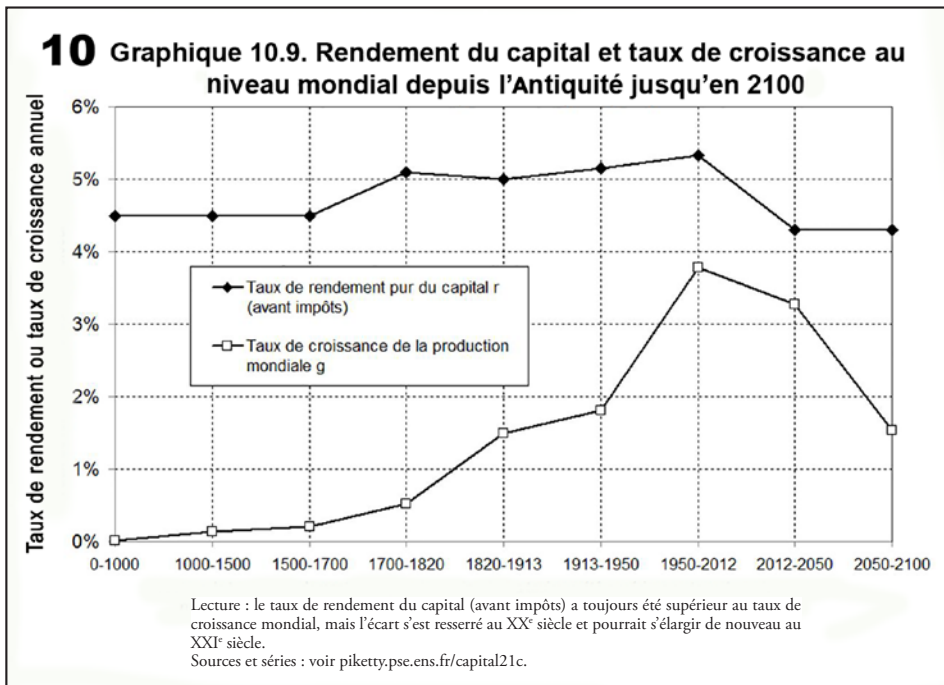
Lecture : d'après les simulations du scénario central, le rapport capital/revenu au niveau mondial pourrait s'approcher de 700% d'ici à la fin du XXI^e siècle.
Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/capital21c.

Thomas Piketty croit néanmoins à la possibilité de poursuivre en la renouvelant la politique de l'État social qui s'était développée dans les trois premiers quarts du vingtième siècle. Il y faut cependant de nouveaux outils, car la mondialisation et la libre circulation des personnes et des capitaux qu'elle entraîne affaiblissent les États. Et cela conduit à une remise en question de l'État social, dans la mesure où cela peut miner la confiance en sa capacité d'organiser les services publics (p. 789). La conclusion est que le système des impôts perçus par les États ne suffit plus *"pour que la démocratie puisse reprendre le contrôle du capitalisme financier globalisé"* (p. 835). L'Auteur plaide pour un impôt progressif, allant même jusqu'à des taux d'imposition dissuasifs sur les plus hauts revenus. Il parle d'"impôt confiscatoire", non pour leur apport fiscal, mais pour empêcher les inégalités excessives (p. 815 et 830). Et il note que c'est aux États-Unis que les taux de taxation sur les revenus démesurément au-dessus des autres ont été portés le plus haut, à 80% par Roosevelt pour faire face à la crise des années 1930 et à 40% par Clinton dans les années 1990. Mais il ajoute que la réussite de tout impôt suppose une transparence des revenus et des patrimoines à laquelle on ne peut arriver sans une compréhension et un consensus suffisant sur leur rationalité et leurs objectifs. Il estime que c'est au niveau mondial que l'impôt sur le capital devrait aujourd'hui être organisé. Bien des critiques de Thomas Piketty se sont cabrés face à son souhait de taxation renforcée des plus hauts revenus et des patrimoines. Mais l'Auteur estime que la concentration actuelle des richesses est liée à la

suppression des emplois dans de nombreux processus et devient intenable. Ceux qui n'ont pas d'avantages dans la mondialisation, ou qui y perdent, ont déjà tendance à la remettre en cause (p. 801).

Il note par ailleurs les situations très différentes des pays les plus riches, spécialement des États-Unis, où l'organisation des impôts est aujourd'hui telle qu'elle prélève finalement davantage sur les revenus inférieurs que sur les plus élevés, de l'Inde *"qui a beaucoup de mal à s'extraire d'un équilibre caractérisé par un très faible taux de prélèvement"* et de la Chine qui contrôle strictement les entrées et sorties de capitaux, mais qui tire aussi des ressources substantielles d'un impôt sur les revenus qui concernent une part importante de la population, grâce à une large salarisation (p. 875 et 791).

D'après le graphique suivant²⁰, l'Auteur ne prévoit pas un recul du rapport entre le capital et le revenu national au cours du 21^e siècle. Il estime en effet que le taux de croissance de ce revenu, qui s'est considérablement élevé depuis le début du 18^e siècle jusque 2008-2012 est entré dans une phase de recul qui est appelée à s'accroître. D'après la deuxième loi fondamentale du capitalisme qu'il a formulée, cela conduit à un renforcement du capital, c'est-à-dire du poids des héritages par rapport aux revenus professionnels. Mais on peut se demander si le ralentissement économique qu'il prévoit ne contribuera pas simultanément à une remise en cause du capitalisme.

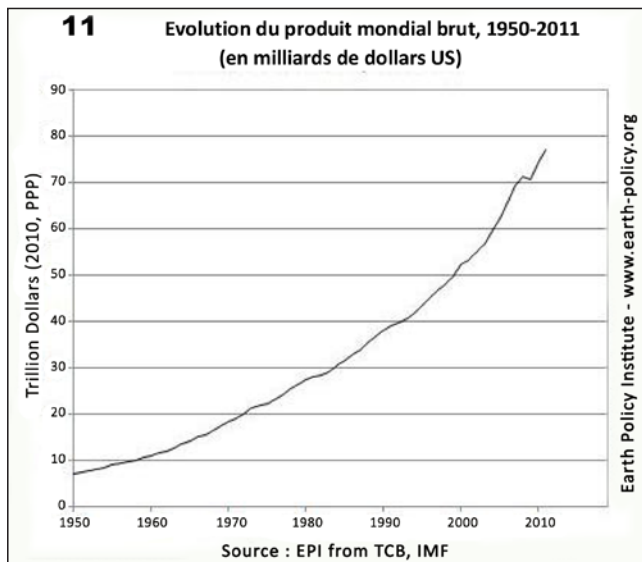


²⁰ Tiré de Thomas PIKETTY, *ouvrage cité*, p. 562.

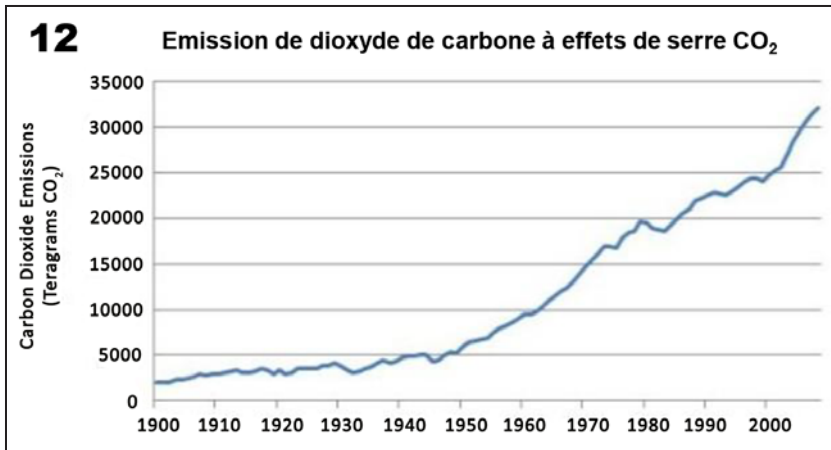
Le capitalisme a-t-il atteint une limite infranchissable ?

Les réflexions suivantes nous ont été inspirées par un autre auteur, François Chesnais, qui a repris la question déjà soulevée par Marx : le capitalisme ne contient-il pas une contradiction qui devrait le conduire à son effondrement²¹ ? Il semble en effet tendre à l'anéantissement des salariés qui produisent la richesse qu'il constitue en capital. À qui pourra-t-il vendre des biens produits par des robots, sans distribution de pouvoir d'achat ? La réponse de l'Auteur est incertaine. La situation appelle selon lui des transformations profondes du système économique et financier, mais les politiques des divers pays ne dessinent pas une ligne d'avenir claire. Les États-Unis, *"en combattant la tendance à la baisse du taux de profit chez eux par des délocalisations massives vers la Chine, ont aidé un puissant rival à émerger ... La guerre commerciale caractéristique des années 1930 se profile avec les États-Unis de Donald Trump prêts à s'y lancer"*.

François Chesnais voit par contre à l'évidence que *"la très longue phase de croissance du PIB mondial a aussi été celle des émissions de CO₂"*. Les deux graphiques suivants que nous lui empruntons le montrent de façon impressionnante : un accroissement sans précédent du produit mondial brut depuis 1950 et, depuis la même date, un niveau d'action destructrice de l'équilibre écologique jamais atteint. Il y a sans doute là une limite plus immédiate à l'expansion indéfinie à laquelle le capitalisme aspire, qui se combine avec la première.



21 François CHESNAIS, « Le capitalisme a-t-il rencontré des limites infranchissables ? » in *À l'encontre*, 7 février 2018. Texte légèrement différent de celui paru sous le même titre le 4 février 2017 et figurant aussi dans *Contretemps. Revue de critique communiste*, 6 février 2017. Cf. alencontre.org/laune/le-capitalisme-a-t-il-rencontré-des-limites-infranchissables.htm site consulté le 7 février 2018.



L'accroissement du Produit mondial brut et de la quantité de dioxyde de carbone rejetés dans l'atmosphère depuis 1950 est exponentiel et a été soutenu par une croissance démographique, de 3 milliards d'hommes au début des années 1960 à 6 le 12 octobre 1999 et 7 milliards le 31 octobre 2011.

Pour limiter les inégalités, Thomas Piketty plaide pour un impôt progressif sur les revenus et les patrimoines, qui ne lui semble possible qu'à l'échelle mondiale, compte tenu des possibilités d'échapper aux impôts d'un pays. Il y faudrait cependant une transparence démocratique et financière que les institutions actuelles n'assurent pas. Selon le même auteur, plus de concurrence renforcerait au contraire la concentration des richesses et du pouvoir dans les mains d'une minorité.

Dans son encyclique *Laudato Si'* du 24 mai 2015 sur l'écologie, le Pape François considère que le rythme de croissance et de consommation actuel n'est pas soutenable à long terme : « *Déjà les limites maximales d'exploitation de la planète ont été dépassées, sans que nous ayons résolu le problème de la pauvreté* » (n° 27). *Une minorité se croit le droit de consommer dans une proportion qu'il serait impossible de généraliser* » (n° 50). Et il ajoute : « *Pour qu'il y ait une liberté économique dont tous puissent effectivement bénéficier, il peut parfois être nécessaire de mettre des limites à ceux qui ont plus de moyens et de pouvoir financier* » (n° 129). Et il précise que cela ne se fera pas par de simples décisions de l'autorité : « *Étant donné que le droit se montre parfois insuffisant en raison de la corruption, il faut que la décision politique soit incitée par la pression de la population* » (n° 179).

François Chesnais reconnaît, pour sa part, que les systèmes libéraux capitalistes ont déjà eu à dépasser plusieurs crises graves, mais les éléments de blocage qui apparaissent aujourd'hui à la fois à l'objectif de croissance infinie du capitalisme et à sa survie dans un monde dont

il détruit l'écologie appellent des mesures de régulation si profondes que, selon lui, le capitalisme ne pourra survivre sans renoncer à certains de ses principes fondamentaux actuels.

Conclusion : Et l'Afrique ?

Les analyses de Thomas Piketty reposent sur des études de revenus et de patrimoines dont les grilles d'analyse sont celles du monde occidental. Il serait dès lors hasardeux de vouloir en transposer directement les conclusions aux sociétés africaines, qui ont un régime démographique d'un dynamisme exceptionnel et un régime foncier hybride, où la propriété traditionnelle collective régit encore une large part de la terre, même si la loi écrite a priorité sur elle et envahit la réalité. Une redéfinition du système de propriété est possible – et même souhaitable – et elle pourrait instaurer un régime socioéconomique profondément renouvelé. Le numéro de décembre 2011 de la revue *Études* se demande si le modèle du capitalisme d'État, instauré en Chine après une révolution partie des milieux ruraux, n'est pas une voie qui pourrait conduire à un système social plus soucieux de la promotion de l'ensemble des citoyens²².

L'Afrique n'en est pas moins inscrite dans les courants mondiaux de la libre circulation des capitaux et de l'explosion des revenus spéculatifs, qui entraînent les acquisitions, ventes et fusions dans le domaine minier. L'arrivée de la Chine et de l'Inde, ainsi que l'intérêt croissant du monde musulman, y ouvrent de nouvelles possibilités. Elle ne peut ignorer deux conclusions majeures des analyses de Thomas Piketty. La première est que le régime capitaliste dominant actuellement le monde est arrivé à un point d'insatisfaction tel qu'il devra être radicalement modifié dans les prochaines années. Depuis la fin du siècle dernier, l'hyper-libéralisme a rouvert la voie à des inégalités débridées. Le Pape François écrit dans *Laudato Si'* que « *Les exclus sont devenus la majorité de la planète* » (n° 49). La seconde est que les inégalités sont un phénomène profondément enraciné dans l'histoire de l'humanité. Et qu'elles ne sont pas le résultat d'un simple mécanisme économique, mais de régimes sociopolitiques qui en ont soutenu les mécanismes. Les inégalités sont largement le fruit d'une domination et de l'exploitation des faibles par les plus forts²³. La réglementation libérale adoptée par la RD Congo, en compétition pour l'attrait des capitaux, fait que sa population ne profite guère de l'activité économique "soutenue" par les capitaux extérieurs. Elle vit dans un système qui maintient la majorité de la population dans des activités qui ne procurent qu'un revenu de subsistance ou qui l'exclut même du marché de l'emploi.

22 Lionel VAIRON, « 'Menace' chinoise ou déclin de l'occident ? » in *Études*, décembre 2011, pp. 583-594.

23 Gaël GIRAUD, "Réponse à Thomas Piketty sur la « bonne conscience » des Européens et l'aide au développement", in *Le Monde Afrique*, 23 septembre 2015.

L'Inde et la Chine réussissent mieux que l'Afrique à entrer dans un processus de développement, grâce notamment à une régulation stricte, mais différente, des entrées et sorties de capitaux. Le Congolais garde une large confiance dans l'État, qui devrait effectivement être la force qui le défend contre l'exploitation par des étrangers. Puissent les dirigeants du Congo et de l'Afrique mieux assumer les aspirations de leurs populations à plus de bien-être, en acceptant la transparence nécessaire à un contrôle plus rigoureux de leur gestion. Les participants aux journées sociales du CEPAS ne peuvent être des promoteurs d'une société soucieuse du bien commun sans participer à la réflexion sur la remise en question nécessaire des structures qui font actuellement s'élargir les zones de pauvreté. ■

DISCOURS DE CLÔTURE DES JOURNÉES SOCIALES (12-14 MARS 2018)

*Chers participants aux Journées Sociales du CEPAS
Distingués invités en vos titres respectifs,*

« **Le citoyen et la Justice** », tel était le thème principal de ces Journées sociales qui arrivent à leur terme en ce jour.

Pas plus tard qu'hier, au cours de sa conférence où il réfléchissait sur l'État et l'éthique de la transparence, le Professeur Luzolo Bambi nous a rappelé un article important de la Constitution de la RD Congo qui met en valeur le rôle du citoyen face à la justice.

En effet, l'article 149 – puisque c'est de lui qu'il s'agit –, stipule :

« **La justice est rendue sur l'ensemble du territoire national au nom du peuple** ». Et le conférencier de renchérir, comme pour rendre plus claire cette disposition de la loi fondamentale de notre pays :

« La justice est rendue sur l'ensemble du territoire national au nom **et pour le compte** du peuple ».

Voilà qui met à l'avant-plan le rôle que devait jouer le citoyen, puisque c'est en son nom et, certainement, pour son compte qu'est rendue la justice.

Dans ce sens, il ne saurait se contenter d'une attitude attentiste lorsqu'il est conscient que la justice qui est rendue en son nom est, **permettez l'oxymoron**, inique et injuste.

Oui, que fait-il donc pour s'approprier la mission de *monitoring* de ceux qui ont le pouvoir de dire le droit, en usant de tous les moyens légaux à sa disposition, afin que cessent les malfaçons que ces Journées Sociales ont décriées depuis la première jusqu'à la dernière conférence ?

Comment faire que les décisions qui sortent de nos cours et tribunaux ne soient entachées ni de favoritisme ni de laxisme mais plutôt reflètent la vérité ?

Ces Journées de réflexion nous ont appris que ce rôle est dévolu aux citoyens que nous sommes tous.

À nous donc d'inventer des mécanismes susceptibles de rendre la justice une denrée accessible à tous.

C'était l'un des objectifs de ces Journées sociales.

C'est le sens de nombreuses recommandations que nous avons formulées ;

C'est aussi le sens des actions sociales que le CEPAS, comme centre d'Études, est appelé à entreprendre.

Mais, comme nous le répétons chaque année à l'issue des Journées sociales, le CEPAS ne peut réussir ce pari qu'en comptant sur vous, les multiplicateurs de ses actions sociales...

Puissent nos différents milieux de vie et de travail, grâce aux réflexions de ces trois derniers jours autour de la justice, devenir des foyers d'incubation d'où pourra sourdre une société congolaise où la Justice deviendrait le socle d'une nation prospère, où il ferait bon vivre.

Je ne peux pas clore ce mot sans adresser mes vifs remerciements aux différents acteurs qui ont contribué, et parfois dans l'ombre, à la réussite de cette belle fête de l'esprit : le modérateur général des Journées sociales, le père Emmanuel Bueya, également responsable du secteur *Recherche et animation sociopolitique* du CEPAS ;

Les différents conférenciers, les modérateurs des conférences et les rapporteurs des ateliers, le rapporteur général, le personnel du CEPAS ...

Et à vous qui nous avez fait l'insigne honneur de vous joindre à nous, provenant de milieux sociaux divers et variés...

Oui, à vous tous, je transmets ma gratitude au nom du Centre d'Études pour l'Action Sociale.

Soyez nos porte-paroles ; nos multiplicateurs !

Avec ces mots de remerciements, je peux déclarer closes les Journées Sociales du CEPAS-édition 2018.

Je vous remercie !

Alain NZADI-a-NZADI, S.J.
Directeur du CEPAS